Tribune de Lyon-Salade Lyonnaise 20190724

https://tribunedelyon.fr/salade-lyonnaise/article/croix-rousse-deux-mois-de-plus-pour-les-occupants-du-squat-maurice-sceve



Croix-Rousse : deux mois de plus pour les occupants du squat Maurice-Scève

La rédaction - 24 juillet 2019, 12h43

« Nous avons été écoutés. Le juge a pris le temps. Le tribunal rendra sa décision le 24 septembre prochain. » Accueillie sous les applaudissements, **Marie Noëlle Fréry**, avocate des occupants de l'ancien collège Maurice-Scève (Lyon 4^e), est satisfaite. Après un premier recours, elle demande désormais dix-huit mois de répit pour reloger les occupants du squat de la Croix-Rousse.

Bientôt un projet immobilier à la place du squat

Depuis septembre 2018, entre 250 et 300 migrants vivent dans les locaux, vides depuis cinq ans, de l'établissement scolaire appartenant à la Métropole (<u>lire ici</u>). Tous seraient en cours de demande d'asile. « *Nous demandons simplement à ce qu'ils passent de la procédure de "dublinés"* (procédure européenne de demande d'asile, ndlr) à la procédure normale », explique Me Fréry, qui les exhorte à continuer leurs demandes.

La Métropole de Lyon a officiellement assigné les résidents et les membres du collectif de soutien en justice pour une expulsion. En cause : une promesse de vente par Vinci, à hauteur

de 12,2 millions d'euros, dont l'immeuble a fait l'objet. Une promesse qui tient jusqu'au 31 décembre 2020 : « *Il n'y a donc pas d'urgence* », d'après l'avocate.

« Ça nous fait doucement rigoler... »

Celle-ci se plaint également du manque de réponses de la part de la Métropole. « *Ils parlent de logements sociaux avec Vinci, ça nous fait doucement rigoler...* », grince-t-elle . Le collectif de soutien et Marie-Noëlle Fréry demandent également à ce que la collectivité tienne ses promesses, c'est-à-dire de reloger ces personnes (la métropole est compétente en matière de mineurs isolés, NDLR.).

« Il faut arrêter de caricaturer »

« Depuis le début, on explique qu'il va falloir quitter les lieux car un programme immobilier est en préparation (93 appartements dont 28 logements sociaux, équipement public... ndlr) », nous expliquait début juillet un proche collaborateur de **David Kimelfeld**, président de la Métropole de Lyon (<u>lire ici</u>). « Il faut arrêter de caricaturer : on n'expulse pas des migrants pour construire des appartements pour les riches. Le quartier a besoin de ses logements ! Il est indispensable que le site soit libéré à la rentrée pour assurer la livraison du projet à temps ».

Inéluctable, l'expulsion n'est donc plus qu'une question de temps.

Nelly Pailleux et Romain Desgrand